

Conseil municipal du 20 avril 2012

1) Aménagement du centre bourg

Monsieur le Maire présente les plans d'aménagement qui ont été réalisés l'an dernier par le cabinet Berest puis il fait part au conseil de la rencontre qui est prévue lundi 23 avril avec le CAUE, en présence d'un architecte conseil.

2) Un employé supplémentaire est recruté pour les mois d'août et septembre. Le poste est attribué à Monsieur Travert.

3) Monsieur le Maire présente, avant signature, la nouvelle convention prévue avec Véolia pour les réparations à effectuer en cas de rupture de nos canalisations d'alimentation en eau. Prévue à la fuite et non plus au forfait, elle donne pleine satisfaction au Conseil qui l'adopte à l'unanimité.

4) Le Conseil accepte de vendre à M. Sébastien Pheulpin la petite parcelle A 1248 contiguë au terrain qu'il vient d'acheter aux héritiers Mougenot : 40€ + frais de notaire.

Par ailleurs, le Conseil est d'accord pour renouveler la concession de prise d'eau que possédait Mlle Mougenot, ceci aux mêmes conditions : 90€ de redevance annuelle.

5) L'étude, obligatoire, concernant la concentration de radon, gaz radioactif d'origine naturelle présent partout sur terre, dans les bâtiments de notre nouveau groupe scolaire, vient de se terminer. Le seuil au-delà duquel des préconisations s'imposent est de 400Bq/m³ (Becquerel par mètre cube). Les mesures effectuées sont toutes inférieures à 56Bq/m³. Ces mesures sont à renouveler tous les 10 ans.

6) Le magnifique chêne (plus de 250 ans) qui se trouve dans la parcelle 39 de notre forêt communale est inscrit au patrimoine communale afin d'être conservé comme témoin pour les générations futures.

7) travaux eau/assainissement

Le Conseil accepte le dossier présenté par Ingénierie 70 et charge le maire de leur demander de faire en sorte que les travaux de la rue du Contour puissent se faire impérativement en juillet, pendant les congés scolaires.

7) Monsieur le Maire fait un bilan d'étape des principaux dossiers en cours : réhabilitation du ruisseau du Champ Tenon, protection des captages, sécurisation rue du Contour, chemin du Fahys, achats de parcelles forestières.

8) Sur proposition de Monsieur Grignon, notre village participera cette année au concours des villages fleuris.